

ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DES SITES ET MONUMENTS HISTORIQUES DU 8 AVRIL 2009

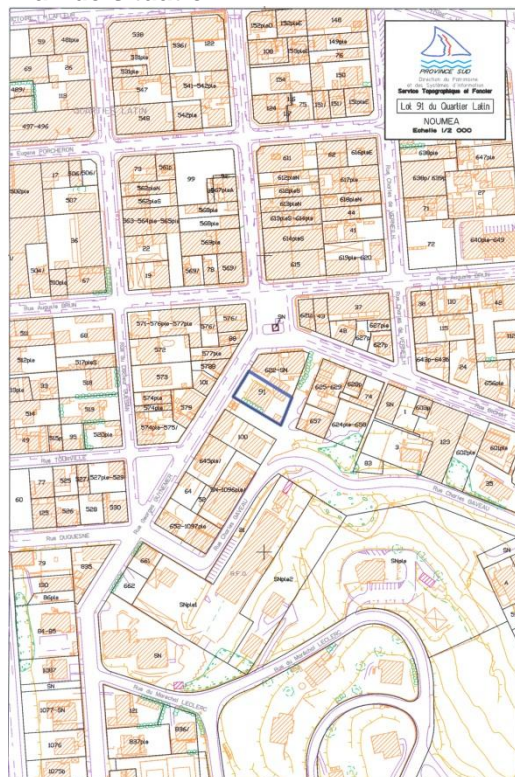
MUR DE SOUTÈNEMENT SITUÉ RUE GUYNEMER, NOUMÉA

1-1 ORIGINE DE LA DEMANDE

Province Sud.

1-2 IDENTIFICATION

Plan de situation



Mur de soutènement en bordure du lot n°91 du Quartier Latin d'une superficie de 06a 65ca.

Propriétaire

Mr Erik VARIN.

Photographies



SPHC, 2007

1-3 HISTORIQUE

Propriétaires

Avant 1863 Gouvernement Colonial
1863 Gustave MARTIN
1866 Louis Victor TRANCHAND
1924 Céleste METZDORF, épouse Alphonse VARIN
1937 Myriam VARIN
1998 Erik VARIN

Repères historiques

Le mur de soutènement a été construit entre 1880 et 1885, en même temps que l'escalier déjà classé par arrêté n° 1617 du 20/09/2004, et la maison ancienne située en hauteur.

Cet escalier et son mur se trouvait autrefois dans le prolongement d'un autre escalier, situé 5 rue Guynemer, donnant accès à un bâtiment disparu en 1980 et qui abritait une ancienne gendarmerie construite en 1885.

1-4 ARCHITECTURE

Mur de soutènement en maçonnerie de moellons à parement vu avec encadrement des barbicanes et bandeau en brique.

1-5 TYPOLOGIE ET NOMBRE D'ELEMENTS DEJA PROTEGES

Typologie

Architecture de génie civil.

Nombre d'éléments déjà protégés

9, dont 7 à Nouméa, le pont routier sur la Dumbéa et la passerelle Marguerite à La Foa.

1-6 AVIS DU PROPRIETAIRE

Sollicité par lettre le 03 mars 2009. Sans réponse à ce jour.

1-7 PERIMETRES DE PROTECTION

La maison se situe dans les périmètres de protection des maisons 2, 2 bis et 4 bis rue Bichat, ainsi que dans celui de l'escalier voisin.

1-8 SOURCES DOCUMENTAIRES

Procès-verbal de la Commission des Sites et Monuments Historiques du 29 octobre 2002, SPHC.

Archives

Service de la Conservation des Hypothèques de Nouvelle-Calédonie

Références bibliographiques

PETRON, Marcel, *De Port de France à Nouméa*, Editions Présence du Passé, Nouméa, 1991, p. 40.